

Le 12 décembre 2003

Par courriel et par courrier

Mme Renée Poliquin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Service des communications
575, rue Saint-Amable
2^e étage, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

OBJET : Audiences publiques sur le projet de centrale de cogénération de Bécancour de
 TransCanada Energy Ltd.
 Réponses aux questions complémentaires du 9 décembre 2003
 Réponse à la question du 12 décembre 2003

Madame,

Par la présente, Hydro-Québec Distribution vous transmet la deuxième partie des réponses aux questions posées par la commission le 9 décembre, soit celles ayant trait à la croissance de la demande et au potentiel technico-économique d'efficacité énergétique.

Vous trouverez également la réponse à la question de la commission posée le 12 décembre 2003 (voir DQ7-1).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Sylvie Racine
Déléguée commerciale
Hydro-Québec Distribution

p.j.

**Audiences publiques sur le projet de centrale de cogénération à Bécancour par
TransCanada Energy Ltd.
Réponses d'Hydro-Québec Distribution à la question complémentaire du
12 décembre 2003**

Questions :

Nous savons que le secteur industriel a été déterminant dans la croissance de la demande dans les années 1990. Nous savons également que lors de la dernière projection de la demande, un bloc de 600 MW (500 MW au décret 1143-2002) visait l'Aluminerie Alouette à Sept-Iles (D11, p. 31). Comment Hydro-Québec Distribution a-t-elle tenu compte des éventuelles autres besoins industriels comme par exemple ceux de l'Aluminerie Luralco à Deschambault ?

Réponse à la question :

Le scénario moyen de la prévision de la demande ne comporte aucune provision pour un projet de nouvelle aluminerie à Deschambault.

La prévision de la demande au secteur industriel prévoit des projets d'amélioration apportés aux alumineries existantes ainsi qu'une modernisation d'une aluminerie à Baie-Comeau à partir de 2009-2010.